

Les années 1930

Relance du mouvement coopératif et essor des caisses populaires

Pierre Poulin

Numéro 144, hiver 2021

Les années 1930 : crise, espoirs et renouveau

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/95913ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poulin, P. (2021). Les années 1930 : relance du mouvement coopératif et essor des caisses populaires. *Cap-aux-Diamants*, (144), 14–19.



Pionniers et inspireurs du mouvement coopératif en Amérique du Nord. Alphonse et Dorimène Desjardins vers 1917. En compagnie de leur fils Charles à leur résidence de Lévis. (Société historique Alphonse Desjardins).

LES ANNÉES 1930 : RELANCE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF ET ESSOR DES CAISSES POPULAIRES

par Pierre Poulin

Dans la mémoire collective des Québécois, les années 1930 évoquent la crise, les soupes populaires, les secours directs, la colonisation de terres nouvelles en Abitibi et dans le Bas-Saint-Laurent.

On pense aussi à la doctrine sociale de l'Église et au corporatisme, au nationalisme de Lionel Groulx, au Programme de restauration sociale, à l'Action libérale nationale de Paul Gouin ou à

l'Union nationale de Maurice Duplessis. Il est très rare, cependant, que l'on intègre à cette liste de faits marquants le développement du mouvement coopératif et l'essor des caisses populaires. Et pourtant, il y a là un vaste chantier qui, dans la seconde moitié des années 1930, mobilise les énergies de plusieurs leaders sociaux et d'une foule de travailleurs et travailleuses de l'ombre qui critiquent parfois sévèrement le capitalisme et ses abus, rêvent d'une économie plus juste et plus humaine et tentent d'apporter une solution durable à la pauvreté des classes populaires et au problème de la dépendance économique de la société canadienne-française. Ils sont en train de reconfigurer le paysage économique du Québec en élargissant les bases de ce qui deviendra, quelques décennies plus tard, une composante essentielle du modèle québécois de développement économique.

Il faut dire que, durant la première moitié des années 1930, les coopératives et les mutuelles



Les photographies de Cyrille Vaillancourt, président de la Fédération des caisses Desjardins et de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, et d'Eugène Poirier, président de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins, ornent la couverture du troisième numéro de la revue *La Caisse populaire Desjardins* (vol. 1, n° 3), lancée en 1935 dans le but de promouvoir les caisses populaires et de contribuer à l'éducation coopérative des membres et des dirigeants.

québécoises traversaient une période sombre. Lancées par Alphonse et Dorimène Desjardins en 1900, les caisses populaires avaient connu des débuts très prometteurs et s'étaient rapidement multipliées avec l'appui du clergé et des organisations nationalistes. On en comptait plus de 140 en activité au moment du décès d'Alphonse Desjardins en 1920. La progression du mouvement avait ralenti durant les années 1920 en raison des difficultés économiques de l'après-guerre dans le monde rural, et elle avait été carrément mise en veilleuse au début des années 1930, alors que les caisses subissaient les contrecoups du krach boursier et de la crise. La situation était plus difficile encore du côté des coopératives agricoles, apparues à partir de 1903 à l'initiative de l'abbé Jean-Baptiste-Arthur Allaire. Leur nombre, qui avait dépassé 300, n'était plus que de 109 en 1930. Quant aux coopératives de pêche créées

grâce à l'initiative de M^{gr} François-Xavier Ross en Gaspésie à partir de 1923 (une douzaine), toutes sauf une avaient disparu.

1937 : UN POINT TOURNANT

Toutefois, la situation change radicalement dans la seconde moitié des années 1930. Confrontée à une crise qui n'en finit plus et qui exacerbe sa pauvreté et sa dépendance économique, la société canadienne-française recherche intensément des solutions. Plus que jamais, les regards se tournent vers la coopération. De par sa nature communautaire et ses valeurs d'entraide et de solidarité, la coopérative offre un modèle de développement qui rejoint les objectifs économiques et sociaux d'une grande partie des élites canadiennes-françaises.

C'est ainsi qu'à partir du milieu des années 1930, le modèle coopératif profite d'un appui grandissant de la part d'organisations nationalistes et syndicales, de mouvements d'action catholique et d'établissements d'enseignement collégial et universitaire. Le clergé participe activement à plusieurs projets. Le gouvernement apporte aussi son concours par des lois et par des subventions à diverses organisations.

Tout se met en branle en 1937. Un vieux routier comme l'abbé Philibert Grondin, ancien collaborateur d'Alphonse Desjardins, est à même de le constater : « L'idée coopérative est dans l'air. L'a-t-elle jamais été autant qu'en 1937?... Nous ne le croyons pas! » Cette année-là, l'École sociale populaire (organisme d'action sociale catholique montréalais) fait de la coopération le thème de sa Semaine sociale. Quelques mois plus tard, une lettre pastorale collective de l'épiscopat de la province de Québec place la coopération au premier rang des solutions qu'il convient d'apporter au problème rural. En 1938, la revue *L'Action nationale*, organe du milieu nationaliste montréalais, consacre à la coopération un numéro spécial. Au même moment, plusieurs maisons d'enseignement proposent des cours sur le coopératisme. En l'espace de quelques années, les coopératives vont se multiplier dans plusieurs domaines, dont l'épargne et le crédit, l'agriculture, la consommation, la pêche, l'exploitation forestière et l'habitation.

QUELQUES FIGURES DE PROUE

La coopération peut compter sur l'engagement et l'action de plusieurs leaders sociaux qui possèdent



Chargement du 50^e wagon d'œufs à destination de l'Angleterre par la coopérative de Québec, Neuville Bazin, 1944. Q, E6, S7, SS1, P19798. BAnQ. (<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3014256>)

un bon bagage de connaissances sur les coopératives. Certains évoluent dans le monde coopératif québécois depuis bon nombre d'années; d'autres ont étudié l'organisation et le fonctionnement des coopératives en Europe dans le cadre d'une formation universitaire, de travaux de recherche ou d'une mission gouvernementale.

Parmi ces figures de proue, on trouve Cyrille Vaillancourt, président et gérant de la Fédération des unions régionales des caisses populaires Desjardins. Dans les années 1910, à l'époque où il fréquentait le Collège de Lévis, Cyrille Vaillancourt comptait parmi ses professeurs l'abbé Philibert Grondin, bras droit d'Alphonse Desjardins, auteur du *Catéchisme des caisses populaires*. À quinze ans, Vaillancourt assistait à l'assemblée générale annuelle de la caisse populaire de Lévis, présidée par Alphonse Desjardins.

Ancien employé du ministère de l'Agriculture du Québec, où il a dirigé le Service de l'apiculture et de l'industrie de l'érable, il est aussi le fondateur

de la Société coopérative des producteurs de sucre d'érable, qu'il gère jusqu'à la fin de sa vie.

Actif dans les hautes instances du Mouvement Desjardins depuis 1924, il nourrit l'ambition de compléter l'œuvre des fondateurs et de bâtir l'indépendance économique des Canadiens français. En 1932, au moment où la crise économique se fait particulièrement menaçante, il est le principal instigateur de la création d'une fédération provinciale, pour regrouper les unions régionales des caisses populaires mises en place après le décès d'Alphonse Desjardins et pour unifier le mouvement. Cette fédération, qu'il dirigera pendant 37 ans, à titre de président et de gérant de 1932 à 1936, puis à titre de gérant ou de directeur général à partir de 1936, permettra de mieux encadrer l'activité des caisses, ainsi que de consolider et de relancer le mouvement.

Dans le domaine des coopératives agricoles, l'essor doit beaucoup à la campagne de promotion et d'éducation coopérative orchestrée par l'Union

catholique des cultivateurs (UCC), dont l'âme dirigeante, à partir de 1937, est son secrétaire général Gérard Filion. Diplômé de l'École des hautes études commerciales, Filion aura le privilège de réaliser, à la demande du ministère de l'Agriculture, une longue mission d'étude en Europe, en 1937, notamment en France, en Belgique et au Danemark, où il visite des syndicats agricoles et des coopératives. Il rapporte de cette mission des connaissances qu'il tentera de mettre à profit au Québec.

Du côté des coopératives de consommation, les principaux animateurs sont Berthe Louard et Victor Barbeau. Femme engagée, Berthe Louard est une couturière d'origine belge, installée à Montréal depuis les années 1920, qui possède une connaissance pratique du fonctionnement des coopératives. Quant à Barbeau, il est professeur de langue et de littérature française à l'École des hautes études commerciales de Montréal depuis 1925, journaliste, critique littéraire et essayiste. Lors de ses études universitaires à Paris, il a suivi les cours de Charles Gide, théoricien français de la coopération.

Au cours de la crise des années 1930, il se montre particulièrement soucieux de la condition sociale et économique des Canadiens français. Dans un essai publié en 1936, intitulé *Mesure de notre taille*, il dresse un constat alarmant de la dépendance

économique du Québec et de la misère matérielle de sa population.

Un an plus tard, il s'engage dans le développement du secteur des coopératives de consommation aux côtés de Berthe Louard. Avec elle, il fonde la coopérative de consommation La Familiale en 1937, l'Alliance des coopératives de consommation en 1938, et le journal *Le Coopérateur* en 1940. Le succès de la Familiale tient en grande partie aux efforts constants de Berthe Louard qui en assume la gérance sans salaire pendant les premières années, en plus d'animer des activités de promotion, d'éducation coopérative et d'entraide.

Le développement des coopératives de pêcheurs de la Gaspésie porte la marque d'Alexandre John Boudreau, secrétaire du Service social économique, créé en 1938 au sein de l'École supérieure des pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Né au Cap-Breton, diplômé en agronomie, Boudreau a œuvré pendant quatre ans au sein du mouvement d'Antigonish en Nouvelle-Écosse. Ce mouvement d'éducation populaire et de développement coopératif, lancé par l'Université Saint-François-Xavier d'Antigonish au début des années 1930, lui a permis d'acquérir une solide expérience d'éducateur et de propagandiste. À partir de 1938, Boudreau parcourt le territoire gaspésien dans tous les sens pour aider les pêcheurs à former des coopératives et à mettre sur



La Familiale. 16 octobre 1938. À l'avant-plan, au centre (6^e et 7^e à partir de la gauche), les fondateurs Victor Barbeau et Berthe Louard. (P48, S1, P2246, Fonds Conrad Poirier. BANQ Vieux-Montréal).

piéd, en 1939, une fédération, les Pêcheurs-Unis, dont il devient le secrétaire général.

Toujours en Gaspésie, l'économiste Esdras Minville, auteur prolifique, nommé en 1938 directeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal, où il enseigne depuis 1924, s'intéresse de son côté à une formule coopérative agroforestière, qu'il implante dans son village natal de Grande-Vallée en 1938. Ce modèle de coopérative, pensé pour les besoins des régions de colonisation, se répandra dans d'autres localités.

Il faut bien sûr ajouter à cette liste, qui pourrait accueillir plusieurs autres noms, celui du dominicain Georges-Henri Lévesque, directeur de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval, qui s'est initié au coopératisme à l'époque de ses études universitaires en sociologie à l'Université de Lille, en France. Dès la première année d'activité de l'École des sciences sociales, en 1938, il met sur pied une chaire de coopération. L'année suivante, il est à l'origine de la création d'un organisme de promotion et de défense des intérêts du mouvement coopératif qui regroupe des représentants de la plupart des secteurs coopératifs. Georges-Henri Lévesque préside cet organisme, appelé Conseil supérieur de la coopération, jusqu'en 1945. Il rédige et fait adopter le *Manifeste de la coopération* (1940), crée la revue *Ensemble*, dont il assume la direction, et voit à l'organisation de congrès annuels.

UN INVENTAIRE ÉLOQUENT

Le Cinquième congrès général des coopérateurs, tenu à Québec en 1943 sous le thème « L'inventaire du mouvement coopératif », permet de prendre la mesure des progrès réalisés en quelques années.

Selon les données fournies par les conférenciers à ce congrès, de 1936 à 1942, le nombre de caisses populaires est passé de 284 à 642 et le nombre de coopératives agricoles, de 167 à 462. Des progrès ont été observés concernant les mutuelles d'assurance-vie et celles contre l'incendie. On a aussi vu apparaître 110 coopératives de consommation; 28 coopératives de pêcheurs localisées principalement en Gaspésie (17) et aux Îles-de-la-Madeleine (9); des entreprises de transport coopératif de personnes et de biens; 7 syndicats forestiers coopératifs; une coopérative d'électricité et d'autres à l'état de projet; des coopératives d'habitation inspirées par l'initiative pionnière de la Coopérative d'habitation d'Asbestos; des *credit unions*, ainsi qu'une



grande variété d'entreprises qui œuvrent plus isolément dans des domaines comme la restauration, les services téléphoniques ou la boulangerie.

Bien sûr, ces expériences n'étaient pas toutes destinées à la pérennité; dans les décennies à venir, des obstacles allaient inévitablement se dresser sur la route de certaines d'entre elles, avec des conséquences parfois fatales. Mais dans l'ensemble, il reste que la crise aura été l'occasion pour le mouvement coopératif et mutualiste québécois de diversifier et de solidifier ses ancrages.

L'ESSOR DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

L'essor des caisses est l'événement marquant de cette période. La mise sur pied d'une fédération provinciale qui bénéficie d'une subvention du gouvernement québécois pour assurer une inspection annuelle de chaque caisse contribue à la relance à partir de 1933. La diffusion des caisses est aussi favorisée par diverses organisations, particulièrement l'UCC, dont la stratégie de restauration et de développement de l'agriculture mise beaucoup sur la coopération.

« La conquête de l'indépendance économique » est le principal thème mis de l'avant par les promoteurs des caisses populaires à cette époque. Cette conquête vise à la fois l'émancipation économique des classes populaires, victimes des abus du capitalisme et de la concentration du pouvoir économique, et l'émancipation de la société canadienne-française dominée par le capital étranger. « Il est nécessaire, écrit Cyrille Vaillancourt, de réunir par la coopération toutes nos petites épargnes [...]. Individuellement, nous ne pouvons pratiquement rien, mais collectivement, c'est-à-dire en coopérant, nous pouvons constituer une puissance extraordinaire. »

Relancé durant la crise, le mouvement profitera ensuite de la prospérité économique engendrée par la Seconde Guerre mondiale. En l'espace de douze ans, de 1933 à 1944, 724 caisses Desjardins verront le jour au Québec, en plus de six nouvelles unions régionales. La moyenne annuelle des fondations de caisses est de 33 de 1933 à 1944 et s'élève à 61 de 1937 à 1942. Le rythme s'accélère encore pendant les années suivantes. Tandis que le nombre des caisses quadruple, celui des membres est multiplié par huit, passant de 36 000 à la fin de 1933 à 304 000 à la fin de 1944. La Fédération et les unions régionales n'arrivent pas à répondre à toutes les demandes de fondation de caisses que leur adressent les curés de paroisse, les maires ou les conseillers municipaux, les agronomes et les autres notables locaux souvent liés à des organisations comme l'UCC ou les sociétés Saint-Jean-Baptiste.

Cet engouement de la population permet aux caisses de s'implanter solidement dans la plupart des régions. En 1944, 64 % des paroisses du Québec possèdent une caisse, contre 15 % en 1932. La présence de ces coopératives d'épargne et de crédit est toutefois plus marquée dans les milieux ruraux,

où elles répondent au besoin de crédit pressant des agriculteurs. Plus des trois quarts des caisses se trouvent à la campagne, alors que les ruraux ne forment plus que le tiers de la population. La plupart logent dans des résidences privées, des commerces, des presbytères, des sous-sols d'église. Elles sont souvent gérées par des femmes (femmes célibataires ou épouses du gérant en titre) qui agissent bénévolement la première année et contre une modeste rémunération les années subséquentes. Leur engagement joue un rôle déterminant.

Une croissance financière rapide accompagne cette expansion du réseau, surtout durant la guerre. Tombé à 8,5 millions de dollars au plus fort de la crise, l'actif des caisses connaît à partir de 1934 une progression continue qui le porte à 92,3 millions en 1944.

Fruit de la coopération, du savoir-faire des communautés locales et de la participation très active des femmes à la gestion quotidienne des caisses, ces 92 millions laissent entrevoir des perspectives nouvelles pour l'avenir de la société canadienne-française. La crise avait causé bien des ravages économiques et sociaux. Mais elle avait aussi provoqué une prise de conscience de l'indigence et de la dépendance de la société canadienne-française ainsi qu'un désir d'agir pour changer le cours des choses. Les progrès du mouvement coopératif et l'essor des caisses populaires sont l'expression éloquente de la force des volontés de développement et des espoirs de justice sociale engendrés par cette crise.

Pierre Poulin est historien.

Pour en savoir plus :

Benoît Lévesque. *Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007)*. CRISES/ÉNAP/ARUC-ÉS, 2007, 79 p.

Benoît Lévesque et Martin Petitclerc. « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) ». *Économie et solidarités*, 39, 2 (2008), p. 14-37.

Pierre Poulin. *Histoire du Mouvement Desjardins, Tome II*. Montréal, Québec/Amérique, 1994, 449 p.

Cinquième congrès général des coopérateurs. *L'inventaire du mouvement coopératif*. Québec, Conseil supérieur de la coopération, 1944, 259 p.